

# **CONSEIL MUNICIPAL**

## Compte-rendu séance du 21 janvier 2021

### **Membres du conseil municipal**

**Présents :** ARGENTIN Kévin, PICOU Sébastien, LE BOT Mickaël, LECORGNE Emilie, CHATEL Cécilia, CORNUEL Laurence, GUILLAUME Jean-Marc, GUILLEMOT Marianne, RAFFRAY Alexandra, CHEREL Bruno, ROLLAND Servane, LE ROCH Delphine

**Absents excusés :** LELEVE Guillaume, KERLEAU Marie-Thérèse

Procurations : Mme KERLEAU Marie-Thérèse à Mr CHEREL Bruno

Secrétaire de séance : LE ROCH Delphine

A l'ordre du jour :

#### **1 - Approbation du compte rendu du 17 décembre 2020**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **2 - Convention de mise à disposition du service Déclaloc**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que Ploërmel Communauté propose à l'ensemble des communes du territoire d'accéder gracieusement à l'Outil Déclaloc. Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, décide à l'unanimité d'approuver la convention proposé par Ploërmel Communauté et valide l'adhésion de la commune au service Déclaloc.

#### **3 - Modification tarifs garderie (annulation délibération)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une erreur d'inversion de tarif sur la délibération 2020-074 prise lors de la séance du 17 décembre 2020. En effet, les nouveaux tarifs de garderie applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont fixés de la manière suivante :

- 1.70 € de l'heure pour les familles recevant l'allocation rentrée scolaire
- 1.80 € de l'heure pour les familles ne percevant pas l'aide

Le conseil municipal valide à l'unanimité les nouveaux tarifs.

#### **4 - Logiciels Mairie (Comptabilité, Etat-Civil,...)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur la migration des logiciels actuels (Comptabilité, Emprunts, Etat-Civil, Election, Recensement Citoyen). Les logiciels sont en fin de vie et doivent être renouvelé. Monsieur le Maire présente les deux devis reçus en mairie. Le conseil municipal après en avoir pris connaissance, décide à l'unanimité la proposition de la société Berger Levrault.

#### **5 - Présentation du Bulletin Annuel**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet du bulletin annuel afin de valider certains points. La distribution du Gourhel 'Infos est prévue courant février.

#### **6 - Point Finances**

Monsieur PICOU Sébastien, Adjoint aux finances, informe le conseil municipal sur l'ensemble des dépenses et recettes prévus puis réalisés par la commune en 2020.

#### **7 - Plan d'action Mairie**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal son plan d'action et fait le point sur les dossiers clos et ceux en cours.

#### **8- Questions diverses**

##### **- Lotissement Les Perchettes :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un rendez-vous avec la société EADM est prévu le 25/01 en mairie.

- Réfection de voirie :  
Monsieur LE BOT Mickaël, Adjoint aux travaux, informe le conseil municipal d'un devis reçu par Brocéliande TP pour la réfection de la voirie Rue de la Croix Licot et Rue des Forges.
  
- Aire de jeux :  
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'aire de jeux a été démontée et transportée sur Gourhel. Des travaux de rafraichissement sont à prévoir afin de pouvoir les installer par la suite (peinture, menuiserie,...).
  
- Achat fournitures :  
Monsieur LE BOT Mickaël, propose au conseil municipal que des drapeaux français soient achetés afin de remplacer les autres endommagés par les intempéries. Il demande qu'un panneau intitulé « Baignade Interdite » soit également acheté afin d'être installé à l'étang du Miny.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 18 février 2021 à 19h.